

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

WAVE Aqua Fitness – 8 ZI La Mare Jacob, 91290 La Norville | Tél : 01 64 90 65 80 | Siret : 841 599 921 R.C.S Evry

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le membre déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché dans le Centre qui contient notamment les règles de sécurité et d'hygiène et d'y adhérer sans restriction ni réserve.

CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES

Le membre muni de sa carte WAVE Aqua Fitness validée est autorisé, sur présentation de celle-ci, à pénétrer dans les locaux et à utiliser les installations dans le cadre de son forfait et des horaires d'ouverture. Le membre ayant perdu son badge devra s'acquitter de la somme de 15 €. La direction se donne le droit de résilier l'abonnement de l'adhérent dont l'attitude, le comportement ou la tenue seraient contraires aux bonnes mœurs, ou notoirement gênants pour les autres membres et non conformes au règlement intérieur du Centre. Le membre reconnaît l'obligation de respecter les consignes suivantes : le port du maillot et des claquettes dans les espaces détente (hammam) ; le port de chaussures de sport réservées uniquement à l'usage de la salle ainsi que l'obligation d'une serviette dans l'espace FITNESS–CARDIO ET MUSCULATION ; le respect de la réglementation mise en place par la direction ; l'interdiction de fumer à l'intérieur de l'établissement ; le respect des normes d'hygiène au sein du centre ; le respect du moment de relaxation de chacun.

RESPONSABILITÉ CIVILE

Le centre est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel conformément à l'article 37 de la loi du 16 juillet 1984. Cette assurance a pour objet de garantir le centre WAVE Aqua Fitness contre les conséquences pécuniaires de responsabilité civile encourues au titre des dommages causés à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels, matériels, immatériels. La responsabilité du WAVE Aqua Fitness ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des installations. De son côté, le membre est invité à souscrire une police d'assurance au titre de sa propre responsabilité civile, le couvrant de tous dommages qu'il pourrait causer à des tiers de son propre fait pendant l'exercice de ses activités dans l'enceinte du Centre.

VESTIAIRES / DÉPÔTS

Le membre reconnaît avoir le choix de déposer ses affaires ou objets de valeur dans les casiers individuels à fermeture traditionnelle dont l'utilisation est limitée à la durée de la séance. Pour des raisons de sécurité, les casiers seront vidés chaque soir et aucun recours ne pourra être demandé sur les effets laissés par les membres après la fermeture. Il est expressément rappelé l'obligation de se pourvoir d'un cadenas de sécurité afin de pouvoir fermer le casier individuel. Le cadenas est et reste la propriété du Membre. Les vestiaires ne font l'objet d'aucune surveillance spécifique et l'utilisation du casier est sous la seule responsabilité du membre, le Centre WAVE Aqua Fitness n'en assurant pas la garde. En conséquence, le Membre renonce à rechercher la responsabilité de la direction du centre pour tous dommages qu'il pourrait subir de ce chef. Il est vivement recommandé au Membre d'éviter de prendre sur soi des objets de valeur.

AVIS MÉDICAL

Tout report ou gel d'abonnement pour motif médical ne pourra être accordé qu'à l'issue des 12 premiers mois d'engagement.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Le membre qui entend subordonner son engagement contractuel à certaines conditions doit les exprimer dans la case observations particulières du contrat. Le centre WAVE Aqua Fitness bénéficiera d'un délai de 48 heures pour résilier le contrat, sans frais pour le Membre. À défaut, le contrat sera réputé accepté en l'état.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / RGPD

Les données personnelles du Membre sont traitées conformément au RGPD du 25 mai 2018. Le Membre dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement auprès de WAVE Aqua Fitness, et peut saisir la CNIL via www.cnil.fr.

L'abonné(e) est informé(e) de son droit de s'inscrire sur la liste Bloctel contre le démarchage téléphonique sur www.bloctel.gouv.fr. Cette inscription est gratuite et valable trois ans.

En cas de litige, l'abonné(e) peut saisir gratuitement le médiateur AME : 11 Place Dauphine, 75001 Paris ou www.mediationconso-ame.com (secteur « Activités et manifestations sportives »), après réclamation écrite préalable en recommandé avec accusé de réception restée sans accord amiable dans le délai d'un mois.

FINANCEMENT ET RÉTRACTATION

En cas de règlement de tout ou partie de l'abonnement à crédit, le Membre reconnaît expressément que le WAVE Aqua Fitness a remis une offre préalable de crédit qu'il a signée le même jour que le contrat de membre WAVE Aqua Fitness.

Pour le paiement d'un abonnement comptant, la participation de 10 € au renouvellement ou entretien du matériel est à régler une fois, lors de la souscription. Pour un abonnement avec prélèvement mensuel, cette participation de 10 € sera prélevée lors du 7ème mois d'abonnement.